

Les expériences touristiques : les concevoir, les valoriser et communiquer pour se démarquer

Formation à distance

Lundi 21, jeudi 24 novembre et lundi 1^{er} décembre, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Bulletin d'inscription à retourner au plus tard lundi 14 novembre
à formations@atout-france.fr**

1 ^{er} participant : nom et prénom :		
Fonction et organisme :		
Adresse complète :		
Courriel :		Téléphone :
Numéro d'adhérent Atout France (différent du N° d'immatriculation) :		
Participera à la formation	Tarif Adhérent Atout France	<input type="checkbox"/> 1 220,00 € HT (1 464,00 € TTC)
	Tarif Non adhérent	<input type="checkbox"/> 1 450,00 € HT (1 740,00 € TTC)

2 ^e participant : nom et prénom :		
Fonction et organisme :		
Adresse complète :		
Courriel :		Téléphone :
Participera à la formation	Tarif Adhérent Atout France	<input type="checkbox"/> 1 220,00 € HT (1 464,00 € TTC)
	Tarif Non adhérent	<input type="checkbox"/> 1 450,00 € HT (1 740,00 € TTC)
Montant total des inscriptions X	€ HT soit€ TTC

Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés

Contacts inscription	Isabelle CHEVASSUT isabelle.chevassut@atout-france.fr	01 42 96 74 39
	Christelle LE ROY christelle.leroy@atout-france.fr	01 42 96 74 62

Coordonnées OBLIGATOIRES de la structure à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut, la facture ne pourra en aucun cas être modifiée.

Facturation OPCO <input type="checkbox"/>	N° dossier * :	Autre <input type="checkbox"/>
Etablissements publics : CHORUS <input type="checkbox"/>	SIRET :	
	N° Bon de commande :	
Organisme :		
Adresse :		
Code postal :		Ville :
N° de TVA intracommunautaire :		
* Obligatoire pour valider votre inscription		

Date : Signature et cachet :	Conditions Générales de Vente : passée la date de <u>lundi 14 novembre 2021</u> et sans annulation écrite et datée de votre part, les frais de participation à cette formation sont dus. Votre règlement doit impérativement nous parvenir AVANT la formation. Dans le cas contraire, Atout France se réserve le droit de refuser la participation à la formation à l'inscrit(e). (Collectivités : l'inscription a valeur de service fait).
Obligatoire : signature du Directeur et cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.	